
RAPPORT D'ACTIVITE 2020



COOPÉRER
POUR
ENTREPRENDRE



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

GRAND
CHÂTELLERAULT
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

2020 : une année de solidarité

Pour citer un des représentants du monde des Coopératives d'Activités et d'Emploi, Alain BOUCHON

« Après la sidération de l'annonce de cette pandémie et la mise sous cloche de l'activité de toute la nation ou presque, **il a fallu se réorganiser, se remobiliser, inventer d'autres possibles**, rester présent malgré l'absence de lien direct, accompagner les angoisses et les peurs de nos entrepreneur(e)s tout en gérant les nôtres, **créer de nouveaux outils de communication et de rencontres** (évidemment virtuelles !), apprendre à utiliser de **nouvelles ressources** en ligne en un temps record, mettre en place une **plateforme de coopération** et de partage inédite, **trouver des solutions de financement** et de soutien de nos entrepreneur(e)s, etc.

Evidemment, cette situation a eu des conséquences directes sur l'activité de notre entreprise coopérative, évidemment, le nombre de contacts pour envisager la création d'une activité a baissé (qui peut bien avoir l'idée de se lancer en période de pandémie ?), évidemment, le Chiffre d'affaires global de l'entreprise est en baisse. **Mais, malgré tout cela, notre modèle coopératif a démontré sa résilience.**

Alors que bon nombre de micro-entrepreneurs se retrouvaient sans activité et donc pratiquement sans ressources, nos entrepreneur(e)s salarié(e)s, grâce à leur statut ont pu bénéficier du dispositif de chômage partiel.

Là où chaque micro-entrepreneur se retrouvait seul face aux difficultés, **toute la Coopérative d'Activités et d'Emploi s'est mobilisée pour maintenir le contact avec chacun et proposer des solutions collectives et bien au-delà de la mobilisation de l'équipe d'appui.**

Et le résultat est là, le **nombre d'entrepreneurs actif est constant**, le nombre de sorties est en baisse (paradoxal, non ?). Et oui, comme pour la très grande majorité des SCOP et SCIC, c'est cela la **résilience du modèle coopératif**. Un modèle encore trop confidentiel, trop méconnu de nos instances gouvernementales et du grand public malgré ses résultats. C'est pourtant, et nous en sommes convaincus depuis bien avant cette crise sanitaire, **un modèle d'avenir grâce auquel il n'y a pas à réinventer la société puisqu'il existe déjà et depuis longtemps.**

Forte de ses valeurs de **l'Economie Sociale et Solidaire** et consciente de la pertinence de son modèle d'entrepreneuriat **alliant liberté d'entreprendre et sécurité, bien accompagnée par ses partenaires institutionnels qu'elle remercie**, notre coopérative saura faire des années à venir un tremplin pour tout(e) nouvel(le) entrepreneur(e) qui aura compris les **enjeux de la société de demain.** »

Anne PERDEREAU, Marion GARLOPEAU
Cogérantes.



TABLE DES MATIERES

Edito - le mot de la gérance	2
Bilan Quantitatif.....	4
Accueil des porteurs de projets	4
Effectifs des entrepreneurs au 31/12	5
Evolution du CA des entrepreneurs	7
Répartition des prestations effectuées	8
Accompagnement individuel et collectif.....	9
Evolution des effectifs entrepreneurs.....	11
Bilan Qualitatif	12
Ancrage territorial	12
Bilan Social.....	13
Sociétariat	13
• Ateliers collectifs	13
• Parrainage.....	13
• Formations urscop	13
• Gouvernance partagée	14
Bilan Financier.....	15
Chiffres clés	15
Budget de fonctionnement structure	15
Financement public.....	16
Indicateur de richesse économique	16
La crise sanitaire et ses impacts économiques.....	17
Economique	17
Organisationnel.....	17
Développement et animation territoriale.....	17
Perspectives 2021	18



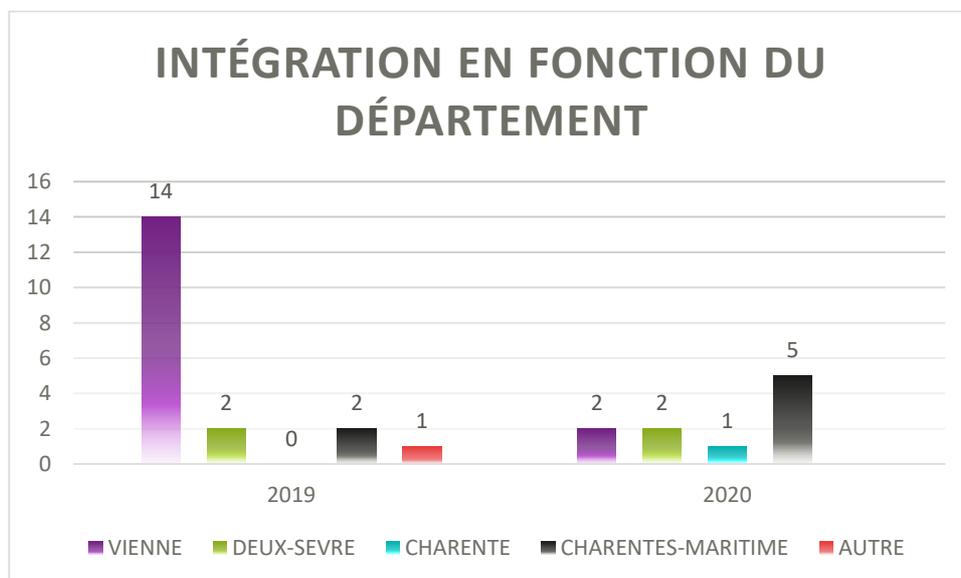
BILAN QUANTITATIF

ACCUEIL DES PORTEURS DE PROJETS

En 2020, **154 porteurs de projets** ont porté une attention particulière au statut d'entrepreneur en coopérative d'activité et d'emploi en participant aux informations collectives. Nous avons organisé **26 informations collectives** (contrairement à 38 informations collectives en 2019). Nous avons adapté nos formats au vu de la crise sanitaire. Nous avons organisé 12 informations collectives en visio (56% des participants aux informations collectives ont participé en visio).

Suite à leur participation à une information collective, 51% d'entre eux ont souhaité approfondir la faisabilité de leur projet sous le format coopératif, au cours d'un rendez-vous individuel de diagnostic de projet. Cet entretien d'une à deux heures a pour objectif de permettre à l'entrepreneur de confronter son projet et de définir la faisabilité d'intégrer notre CAE. Suite à ce premier entretien, **10 entrepreneurs ont intégré la coopérative en 2020 (contre 19 en 2019 et 15 en 2018)**.

Nota - contexte crise sanitaire : Malgré une adaptation de l'équipe d'appui, la crise sanitaire a eu un impact sur le taux de participation en information collective, et par conséquent sur le nombre d'entrepreneur intégré. Lors du premier confinement, il n'y a pas eu d'intégration pendant deux mois.

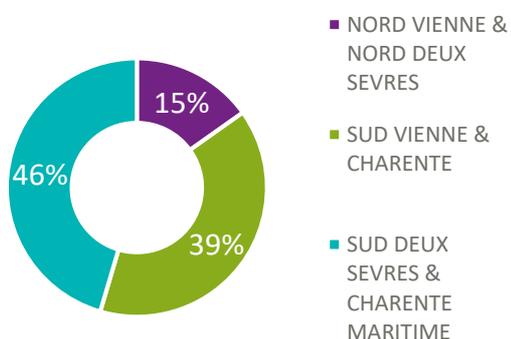


EFFECTIFS DES ENTREPRENEURS AU 31/12

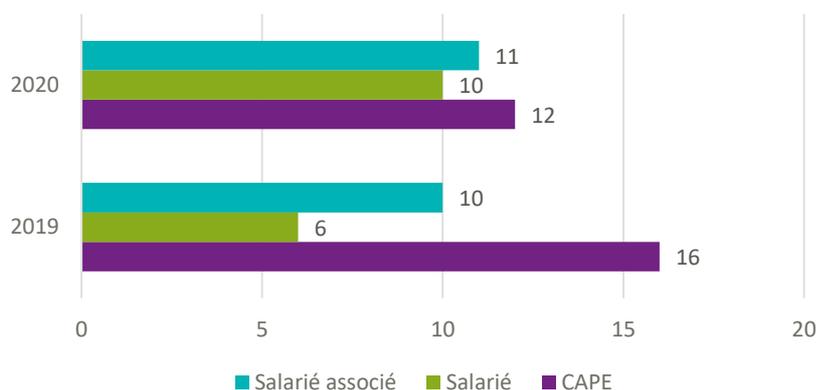
Au 31/12/2020, **33 entrepreneurs** étaient présents dans la coopérative : 15% dans le Nord Vienne et Nord Deux Sèvres, 39% Sud Vienne et Charente, et 46% en Charente Maritime et Sud Deux Sèvres. Nous constatons une augmentation des entrepreneurs sur le territoire Charente Maritime/Sud Deux Sèvres, et une baisse dans le Nord Vienne et Nord Deux Sèvres.

36% des entrepreneurs testent leurs projets en contrat CAPE, 63% sont salariés dont 52% associés.

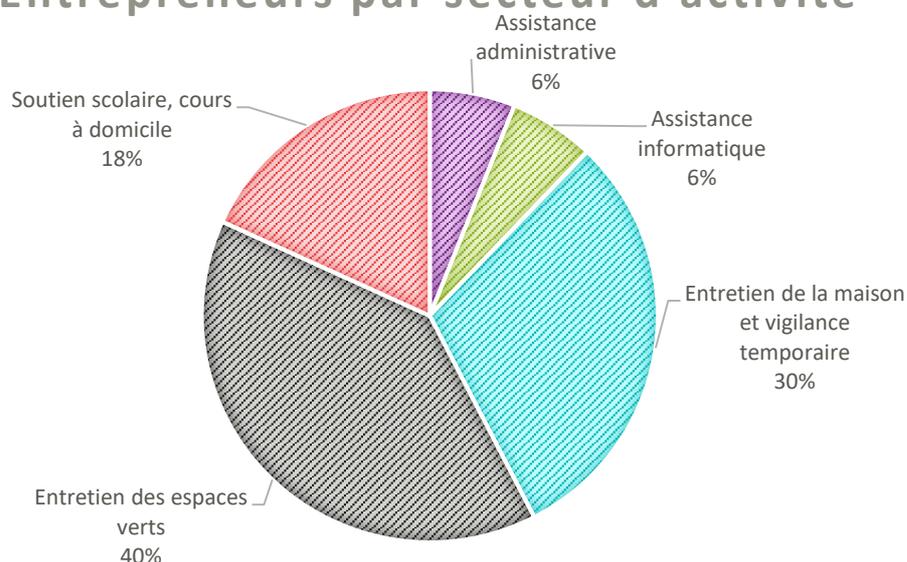
Repartition des entrepreneurs par secteur géographique au 31/12/2020



STATUTS DES ENTREPRENEURS AU 31/12/2020

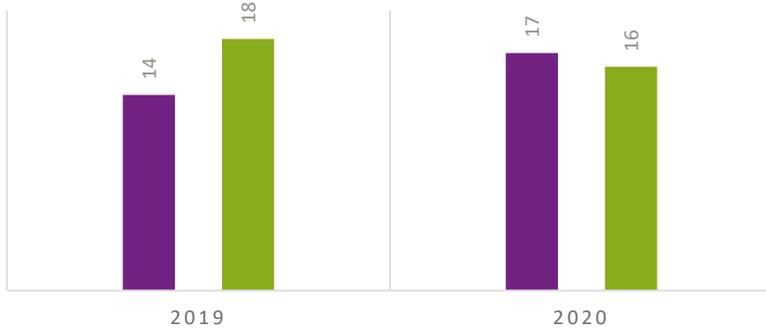


Entrepreneurs par secteur d'activité



RÉPARTITION PAR SEXE

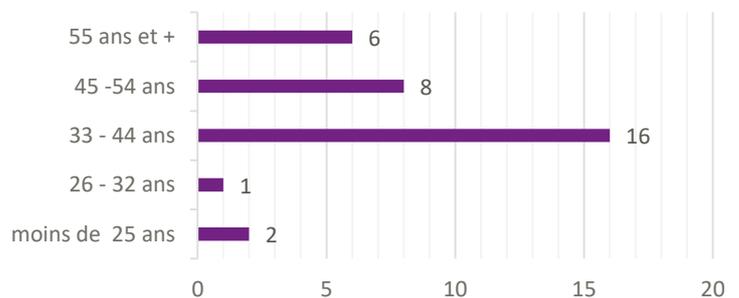
■ Homme ■ Femme



Au 31/12/2020, **52%** des entrepreneurs **sont des hommes**.

48 % des entrepreneurs ont entre **33 et 44 ans**.

REPARTITION DES ENTREPRENEURS PAR TRANCHE D'AGE EN 2020



REPARTITION PAR NIVEAU D'ETUDES

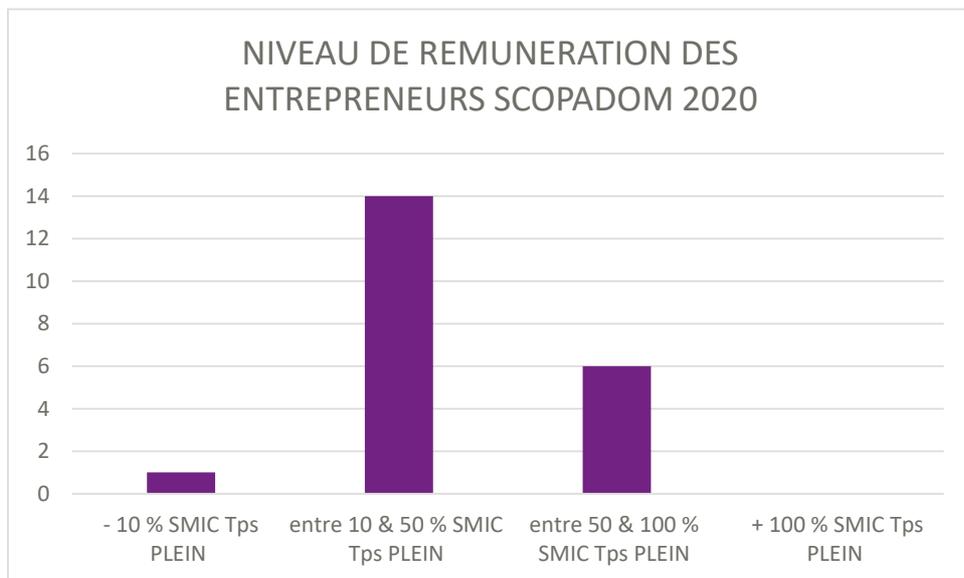


- Niveau I (DEA et supérieur)
- Niveau II (Licence / Maîtrise)
- Niveau III (BTS / DUT / DEUG)
- Niveau IV (BAC / BAC Pro)
- Niveau V (BEP / CAP)
- Niveau VI (pas de diplôme)



En 2020, le profil de l'entrepreneur est un homme entre 33 et 44 ans avec un niveau d'étude Baccalauréat





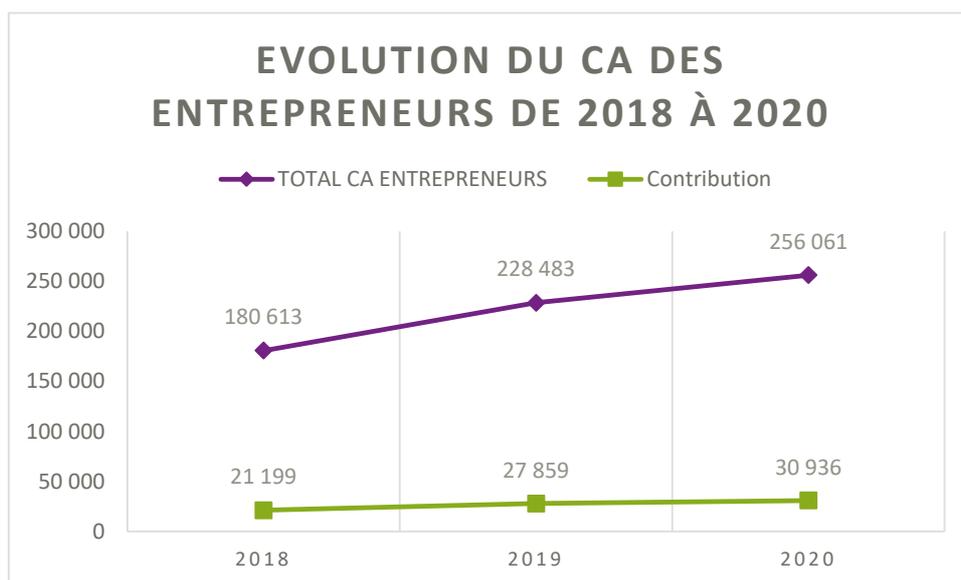
Salaire moyen entrepreneurs
SCOPADOM : 658,48€*

**Micro-entreprise : un revenu moyen de 440 euros par mois (INSEE 2017)*
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3323638>

Au cours de l'exercice 2020, la société a compté **21 salariés rémunérés** au cours de la période (19 en 2019), représentant au 31/12/2020, **7,65 ETP** (6,14 ETP en 2019).

Le salaire moyen SCOPADOM est 658,48€*, il a augmenté par rapport à 2019, où il était à 526,78€.

EVOLUTION DU CA DES ENTREPRENEURS

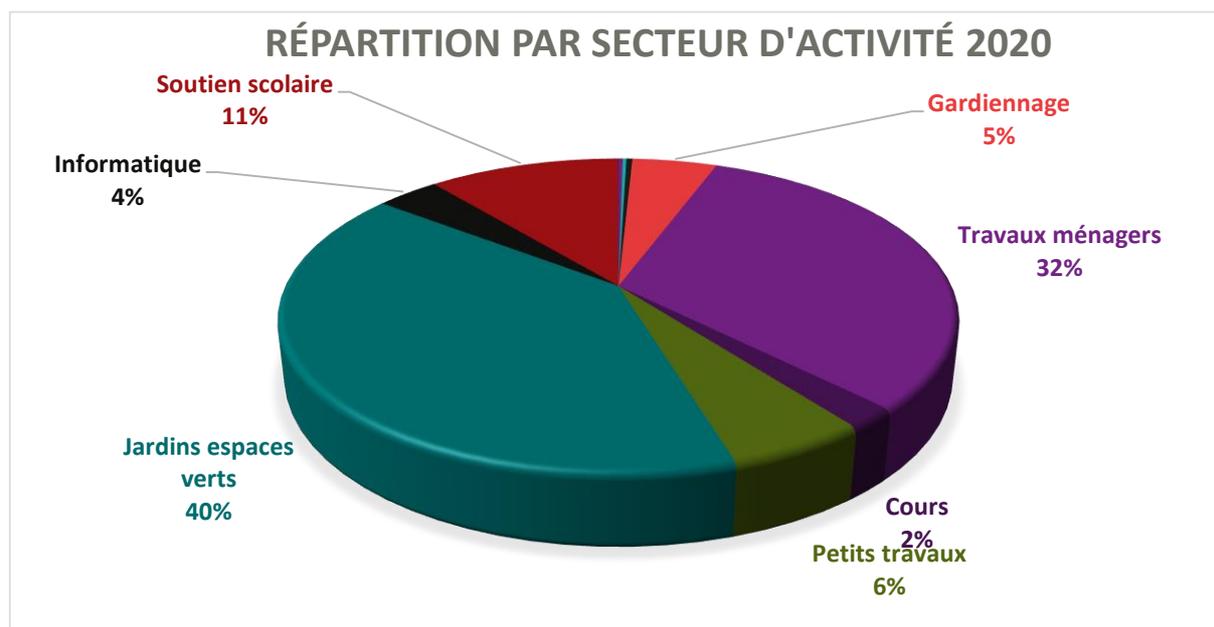


2 015 factures de vente émises en 2020



Le chiffre d'affaire connaît une augmentation régulière, et celui-ci n'a pas été impacté par la crise sanitaire, ce qui prouve que c'est un marché en pleine expansion. Le chiffre d'affaire de SCOPADOM a connu **une augmentation de 13,5%** entre 2019 et 2020. **En 3 ans, il a augmenté de 42%.**

REPARTITION DES PRESTATIONS EFFECTUEES



Les secteurs d'activité ayant augmenté par rapport à l'année 2019 sont : la **garde d'enfant (+ de 102%)**, les **travaux ménagers (+ de 48%)** ainsi que **l'informatique (+ de 334%)**. Nous avons une baisse pour l'activité de promenade d'animaux. **Ces variations sont justifiées par rapport à des nouveaux entrepreneurs développant dans ce secteur.**

Evolution du chiffre d'affaires par secteur d'activité	2019	2020	Evolution N-1
Garde d'enfant à domicile	318 €	642 €	101,89%
Promenade d'animaux	88 €	50 €	-43,18%
Préparation des repas	507 €	472 €	-6,90%
Livraison de courses	1 241 €	877 €	-29,33%
Gardiennage	9 110 €	12 419 €	36,32%
Travaux ménagers	55 114 €	81 620 €	48,09%
Cours	7 369 €	5 393 €	-26,82%
Petits travaux	18 476 €	14 549 €	-21,25%
Jardins espaces verts	102 931 €	102 692 €	-0,23%
Informatique	2 121 €	9 217 €	334,56%
Soutien scolaire	31 210 €	28 062 €	-10,09%
Assistance Administrative	0 €	69 €	



ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF

En prenant en compte les entrepreneurs sortis dans l'année 2020, **41 entrepreneurs (contre 48 en 2019)** ont été accompagnés tout au long de l'année.

Chaque entrepreneur entrant en CAPE bénéficie d'un entretien de suivi toutes les 6 à 8 semaines avec un (e) chargé (e) d'accompagnement, selon un planning établi dès son arrivée. Cet accompagnement se poursuit tout au long du parcours de l'entrepreneur : tous les 3 mois pour les entrepreneurs salariés et tous les 6 mois pour les entrepreneurs salariés associés.

Nota – contexte crise sanitaire : Nous avons maintenu le rythme des entretiens individuels avec les entrepreneurs en phase de développement. Pour les entrepreneurs salariés, nous avons assuré un accompagnement renforcé notamment avec les demandes de chômages partiels. Au sein de SCOPADOM, très peu d'entrepreneurs ont fait des demandes de chomages partiels.

Autant pour les entrepreneurs en contrat CAPE que salariés associés, nous avons assuré des temps d'ateliers collectifs et des entretiens individuels pour les accompagner dans la démarche d'adaptation de leurs offres de demain et notamment pour ajuster leurs prestations et/ou produits aux nouveaux canaux de vente. Nous continuons à formaliser des temps d'échanges entre chargés d'accompagnement afin de partager nos bonnes pratiques, dans un objectif d'amélioration continue de notre accompagnement.

Chaque entrepreneur participe à un parcours d'ateliers proposés par la Coopérative au cours des 3 premiers mois de son arrivée, à savoir :

- Atelier « Mode d'emploi coopératif »
- Atelier « Winscop Gestion commerciale »
- Atelier « Construire son modèle économique »
- Atelier « La rémunération de l'entrepreneur : le CESA »
- Atelier « Gestion de mon activité en CAE »
- Atelier « Evaluer ses coûts, calculer ses prix et mesurer sa rentabilité »
- Atelier « Outils de communication et marketing »
- Atelier « Réseaux sociaux »



41 entrepreneurs ont été accompagnés tout au long de l'année.

Un atelier « services à la personne » est dédié aux nouveaux entrepreneurs de SCOPADOM, puisque les services à la personne répondent à une législation spécifique. Cet atelier répond à deux impératifs :

- Permettre à l'entrepreneur d'évaluer les conditions d'accès et de réalisation de ses activités entrant dans le champ des services à la personne ;
- Donner à l'entrepreneur les outils pédagogiques, lui permettant d'aiguiller au mieux ses clients non aguerris à la réglementation des services à la personne.

En 2020, deux ateliers ont été réalisés sur l'ensemble du territoire.



En amont de l'entrée au sociétariat, d'autres ateliers sont proposés.

- Atelier « Analyser son compte d'exploitation et établir son budget prévisionnel »
- Atelier « Devenir associé en Coopérative d'Activité et d'Emploi »
- La formation Pass1 du réseau des SCOP est proposée à tous les nouveaux sociétaires

En 2020, **107 ateliers ont été réalisés et 2 rencontres trimestrielles** : à Châtelleraut et à Poitiers (86).

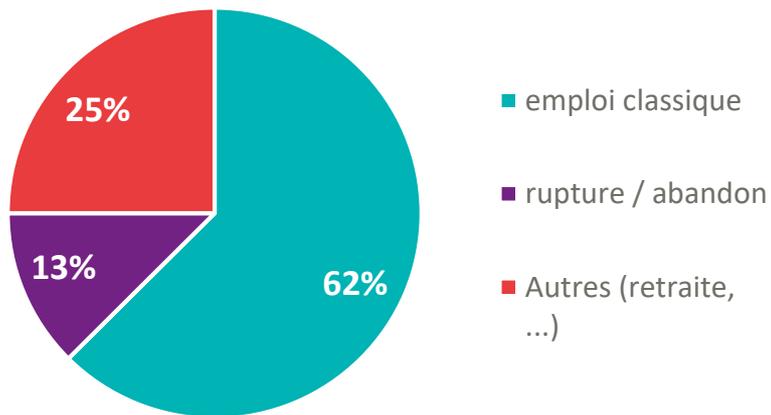
Nota – contexte crise sanitaire : Nous avons adapté les thèmes de nos ateliers lors du premier confinement afin de répondre aux besoins des entrepreneurs.

1. Santé et sécurité au travail en période de crise sanitaire
2. Adapter mon offre pour aujourd'hui et demain
3. Fixer ses prix/Seuil de rentabilité
4. Réaliser le diagnostic financier de mon activité et le traduire en décisions de gestion
5. Créer du lien avec vos clients et adapter votre stratégie commerciale
6. Evaluer et sécuriser mes relations professionnelles
7. Outils collaboratifs et communication numérique

Par ailleurs, l'atelier Construire son modèle économique a été complété cette année, avec la création d'un deuxième atelier de 2h, qui vient renforcer leurs connaissances. Un seul a été réalisé sur cette période. Ces acquis sont ensuite consolidés lors des entretiens individuels de suivi.



Sorties 2020



8 entrepreneurs sont sortis de la coopérative en 2020 (15 en 2019).

62% pour un emploi classique et **25%** sont sortis pour d'autres raisons (départ à la retraite, formations...).

Les **8 entrepreneurs** étaient en contrat CAPE.



87% de sorties positives en 2020



BILAN QUALITATIF

ANCRAGE TERRITORIAL

L'ancrage territorial est un élément essentiel à la **promotion et au développement de l'entrepreneuriat en coopérative d'activité et d'emploi**. Sur son territoire d'intervention, SCOPADOM œuvre pour communiquer à destination d'un large public sur les activités de la CAE au travers de la **promotion des projets accompagnés, par l'animation de rencontres physiques et la mise en place d'outils de communication numériques**.

La CAE s'inscrit également dans **des dynamiques de coopération partenariales et territoriales au bénéfice de ses entrepreneurs** (réseau, déplacements...) et de l'écosystème local.

Pour le **maillage territorial**, nous avons **poursuivi notre développement territorial** (Informations collectives auprès de porteurs de projets et prescripteurs, animation de rencontres d'entrepreneurs et d'ateliers) en visio et sur les territoires de la Vienne, des Deux-Sèvres et de la Charente-Maritime. Nous nous sommes **engagés dans de nouveaux partenariats** notamment avec les tiers-lieux, participation au rallye des SAP, Forum emploi... et engagement dans la création de la fédération des CAE. Cela **représente 12 actions communes avec ACEASCOP FORMASCOPE**.

Par ailleurs, nous avons réalisé des actions de **sensibilisation à l'entrepreneuriat collectif**, soit **7 actions communes avec ACEASCOP FORMASCOPE = rencontre d'acteurs accompagnement des projets collectifs** comme France active et ATIS ; co organisation d'une Visio "entrepreneuriat collectif" ; adaptation des informations collectives en Visio (12 info Co Visio). **Nous avons aussi rencontré divers organismes** (pôle emploi, services civiques de Kurioz, services économiques des villes), mais aussi nous avons conclu à des nouveaux **partenariats avec des tiers-lieux**. Participation à des évènements (rallye SAP, forum de l'emploi).

Nous continuons à nous impliquer dans de **la coopération ESS**, dans des temps de rencontre ESS, notamment lors de groupe de travail, AG, Copil. Nous avons co animé le mois de l'ESS avec les CAE de la région NA et réalisé des rencontres interCAE, notamment du secteur du SAP. Cela représente **23 actions communes avec ACEASCOP FORMASCOPE**.

12 actions sur la sensibilisation à l'ESS, participation dans la création de la Fédération des CAE. Implication dans des temps ESS = actions de communication lors du mois de l'ESS (vidéo). **Sensibilisation auprès d'acteurs œuvrant sur le territoire Poitou Charente** comme l'Espace Mendés France.... Continuité des engagements avec les partenaires et réseaux ESS (URSCOP, CRESS, CPE...).

Et enfin une action dans le domaine de **l'éducation ESS** pour envisager notre participation sur l'action semaine de l'ESS à l'école.



BILAN SOCIAL

SOCIÉTARIAT

Un parcours d'accompagnement vers le sociétariat est mis en place par la coopérative conjointement avec ACEASCOP FORMASCOPE. En 2020, il y a eu **2 nouveaux associés au sein de SCOPADOM**.



○ **ATELIERS COLLECTIFS**

4 sessions organisées au cours de l'année 2020 :

- Atelier « Analyser son compte d'exploitation et établir son budget prévisionnel »
- Atelier « Devenir associé en Coopérative d'Activité et d'Emploi »

○ **PARRAINAGE**

Chacun des candidats a été mis en contact avec un associé parrain ou marraine pour l'accompagner dans sa démarche vers le sociétariat.

○ **FORMATIONS URSCOP**

Des entrepreneurs ont participé aux formations proposées par l'URSCOP.

PASS 1 : Parcours des salariés associés de coopérative :

Objectifs pédagogiques

- Comprendre la dynamique économique de l'entreprise : exploitation, concurrence, marché...
- Comprendre la présentation des comptes à l'AG (bilan, compte de résultat, indicateurs clé)
- Relier son quotidien de travail avec la situation de l'entreprise
- Sensibiliser, faire comprendre et rendre attractif le rôle de salarié associé

PASS 2 : Parcours pour les associés administrateurs, membres d'un conseil de surveillance ou gérants

Objectifs pédagogiques

- Diagnostiquer l'exploitation de l'entreprise et définir ses besoins de financement
- Connaître PASS 1 : Parcours des salariés associés de coopérative et comprendre les instances, modalités et outils de la gouvernance coopérative
- Comprendre la méthodologie de construction de la stratégie d'une entreprise
- Concevoir et animer les prises de décision collective en coopérative, comprendre les modalités de fonctionnement d'un groupe
- Maîtriser le socle d'un projet d'entreprise coopérative et savoir le partager



○ GOUVERNANCE PARTAGEE

ALAMY Karine,
entrepreneure
salariée associée

BERNARD Elise,
entrepreneure
salariée associée

BRUNET Christine ,
entrepreneure
salariée associée

CURAUDEAU
Fabrice,
entrepreneur salarié
associé

DELACUVELLERIE
Catherine,
entrepreneure
salariée associée

VIOLLEAU Johnny,
entrepreneur salarié
associé

PENICAULT Jean
Hugues,
entrepreneur salarié
associé

REYNAUD Monique,
entrepreneure
salariée associée

MAGNAN Antoine,
entrepreneur salarié
associé

COURTIN Florent,
entrepreneur salarié
associé

CARUYER Marie-Eve,
entrepreneur salarié
associé

DELMAS Mathieu,
entrepreneur salarié
associé

INNOCENT Gérald,
entrepreneur salarié
associé

GARLOPEAU Marion,
cogérante

PERDEREAU Anne,
cogérante

ACEASCOF
FORMASCOPE,
associée exterieur

BOUCHON Alain,
associé exterieur

QUINTARD
Stéphanie,
associée exterieur



BILAN FINANCIER

CHIFFRES CLES

Produits
d'exploitation
333 308 € (+9,3%)

Salaires et
Traitements
217 509€ (+13,4%)

Subvention
34 845€

Capitaux propre
47 551 €

Exercice comptable du
01/01/2020 au
31/12/2020

BUDGET DE FONCTIONNEMENT STRUCTURE

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Achats et prestations	21 053 €
<i>*dont € ACEASCOPI 20 589</i>	
Services extérieurs	5 871 €
Frais de fonctionnement	8 552 €
Impôts et taxes	497 €
Charges de personnel	29 989 €
Autres charges diverses	402 €
DAP	731 €

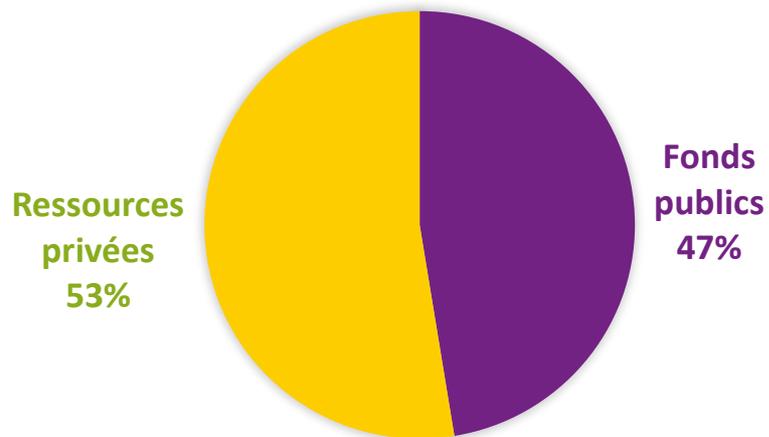
RESSOURCES

Contribution des entrepreneurs	30 936 €
Subventions publiques	34 845€

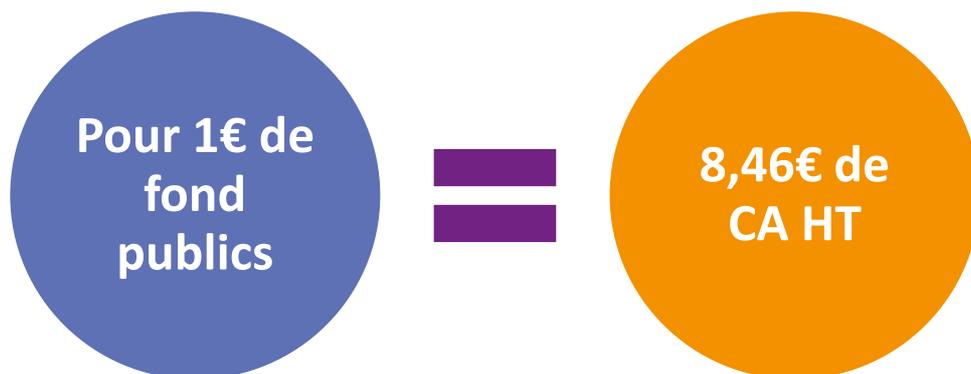


FINANCEMENT PUBLIC

NATURE DES RESSOURCES DE LA STRUCTURE



INDICATEUR DE RICHESSE ECONOMIQUE



Une augmentation de 1,13€ par rapport à 2019



LA CRISE SANITAIRE ET SES IMPACTS ECONOMIQUES

ECONOMIQUE

La crise sanitaire au travers du premier confinement a eu un impact très minime sur l'activité de SCOPADOM puisque nous avons eu une augmentation du Chiffre d'Affaire, et seulement quelques entrepreneurs ont fait une demande de chômage partiel.

ORGANISATIONNEL

En lien avec ACEASCOP FORMASCOPE, nous avons recentré nos ressources autour de l'accompagnement des entrepreneurs :

→ **Mise en place d'espaces numériques pour consolider l'accompagnement et entretenir la vie coopérative**

- Accompagnement collectif au travers de nouveaux ateliers spécifiques : adapter mon offre pour aujourd'hui et demain – Réaliser le diagnostic financier de mon activité et le traduite en décision de gestion - outils collaboratifs et communication numérique - activité partielle – Evaluer et sécuriser mes relations professionnelles...
- Accompagnements individuels (hot line)
- Espace Ressources et Forum ACEASCOP solidarité
- Vie coopérative : Pause 5C

→ **Mise en œuvre de dispositifs de soutien**

- Fonds d'investissement => Fonds de solidarité
- Gel de la règle de contribution minimale
- Activité partielle et dispositif de secours exceptionnel CAPE (Union sociale)

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION TERRITORIALE

Même si l'équipe a dû prioritairement se mobiliser sur l'accompagnement et la vie coopérative au vu du contexte sanitaire, les échanges avec nos réseaux ont été maintenus notamment grâce à l'utilisation de la visio. Par ce biais, nous avons poursuivi voire intensifié certaines dynamiques de coopération avec nos partenaires en poursuivant notre engagement dans les projets tels,

- Sensibilisation et promotion de l'entreprenariat collectif (réunions d'information prescripteurs PE – APEC, vignettes et verbatims entrepreneurs mois de l'ESS...)
- La coopération inter CAE à l'échelle nationale (Coopérer Pour Entreprendre et Fédération des CAE) et régionale (réseau CAE Nouvelle Aquitaine)
- La coopération avec les acteurs du territoire
- Coopérative des tiers lieux : engagement dans la convention partenariale CAE – Tiers Lieux
- Collectif ESS Grand Poitiers : projet tiers lieu ESS Grand Poitiers
- Poursuite des actions QAE Poitiers
- Adhésion au CBE Niortais
- FAE La Rochelle
- Etc...



PERSPECTIVES 2021

Adossée à ACEASCOP FORMASCOPE, SCOPADOM, unique C.A.E de services à la personne de la région Nouvelle-Aquitaine, poursuit ses perspectives de développement territorial. Pour cela, les perspectives 2021 sont :



Développement de Scopadom sur les **territoires de la Charente et Charente-Maritime**



Poursuite des rencontres des **partenaires dans le secteur du service à la personne** et du secteur d'aide à la création d'entreprises



Partenariat avec des tiers-lieux pour être plus présent sur le territoire



Continuité dans les **engagements auprès des partenaires et réseaux ESS**



Engagement d'une **étude d'impact social** (conjointement avec ACEASCOP)



Migration vers un **nouvel outil de gestion enDI**

